



Accueil du site

Présentation

Accueil du site > Ressources en ligne > sélection de Cahiers de l'IHTP > Cahier de l'IHTP n°21 : La bouche de la Vérité ? La recherche historique et les sources orales > La mémoire et l'histoire, Robert FRANK

Activités de l'IHTP

Axes de recherche

Équipe

La mémoire et l'histoire, Robert FRANK

Formations doctorales

Réseaux de recherche

Bibliothèque

Publications

Ressources en ligne

Agenda

Présentation

Donner la parole au témoins, c'est solliciter sa mémoire. Et cette mémoire-source, on l'a assez dit dans les pages précédentes, peut et doit être traitée par l'historien comme une source ordinaire, à la condition, sans doute, qu'il invente une méthodologie particulière, adaptée aux objectifs de sa recherche.

Mais, de plus en plus, il considère la mémoire sous un second angle. Prise globalement, avec ses vérités et ses mensonges, ses lumières et ses ombres, ses troubles et ses certitudes, elle s'offre à lui comme un objet d'étude. Pour ce travail, les sources orales sont plus indispensables que jamais, et changent de fonction : elles sont moins appelées à fournir des renseignements sur les faits tels qu'ils se sont passés, qu'à se laisser étudier comme monuments significatifs de la façon dont ils ont été représentés et remémorés. Si la mémoire est une source imparfaite pour l'historien, ce sont précisément ces imperfections et ces défaillances qui légitiment la transformation de la mémoire en objet d'histoire.

Réfléchir sur cette inversion des perspectives nécessite d'abord un retour sur la mémoire-source, c'est-à-dire sur le rôle de la mémoire et de la subjectivité dans la constitution des sources orales.

On répétera banalement et inlassablement que les souvenirs rassemblés par écrit ou par oral sont à passer au crible de la critique, à croiser avec d'autres informations, comme n'importe quel autre renseignement glané. Oui, le témoignage reconstruit l'événement à sa manière. La belle affaire ! au même titre que les sources écrites et les archives, tout aussi empreintes de subjectivité reconstructrice.

Il faut cependant avoir à l'esprit une série de différences essentielles, qui caractérisent l'enquête orale et contraignent le chercheur à une vigilance supplémentaire et réflexive, tant face au témoin que contre lui-même. D'abord, la mémoire du témoin reconstruit le passé, alors que l'archive classique, contemporaine de l'événement, reconstruit le présent. L'interviewé reconstruit ce passé à la lumière de la suite de son histoire, en fonction de son présent, - c'est « le handicap de la posteriori » dont parle Jean-Jacques Becker[1], pour une postérité rêvée, alors que la source écrite opère sa reconstruction en fonction d'autres enjeux du présent, et à la lumière de projets concrets d'un avenir à construire. Dans un cas, trois temporalités sont en cause ; dans l'autre, deux seulement, et elles sont instrumentalisées d'une manière différente. D'autre part, la source orale est contemporaine de l'historien et non de l'événement. Ainsi, en convoquant la mémoire de son prochain, l'enquêteur provoque la source et participe à sa fabrication matérielle, en même temps que son interlocuteur, dans un échange à la fois fécond et dangereux. L'intersubjectivité qui en résulte implique que la subjectivité de l'historien, existentiellement imbriquée à celle de l'autre, laisse une empreinte indélébile dans la source fabriquée. Au contraire, dans le traitement historique d'une dépêche diplomatique ou d'un rapport de préfet, la subjectivité historique se juxtapose d'une façon seulement volatile à la subjectivité du haut fonctionnaire de l'époque. Dans le maniement de ses sources orales, l'historien-enquêteur doit faire preuve de sens non seulement critique mais autocritique, avant même d'exercer ce talent au stade de l'interprétation historique. Lorsqu'elles deviennent des archives orales[2] accessibles à l'historien du futur, celui-ci verra aussi doubler ou tripler son travail critique, tant à l'encontre du témoin que de l'interviewer : ce qui suppose une bonne connaissance à la fois de l'époque de l'événement remémoré, du temps et du contexte de l'enquête effectuée, ainsi que de l'historiographie et des problématiques - fatalement dépassées - contemporaines de l'historien-enquêteur.

La banalisation du statut de la source orale dans la communauté historique française prouve que ce mode d'investigation a finalement emporté la victoire. Précisément, l'assaut des critiques et la répétition des conseils de prudence ont permis l'affinement de l'outil et l'abandon de l'illusion qu'une histoire de substitution était née, une histoire avec l'oralité comme seule base, l'« histoire orale ». Prendre celle-ci à la lettre reviendrait à réduire l'histoire à la mémoire, alors même que l'une se distingue fondamentalement de l'autre[3]. L'histoire et la mémoire s'emparent du passé, l'une pour l'analyser, le décortiquer, le démythifier, le rendre intelligible au présent, l'autre au contraire pour le sacrifier, lui donner une cohérence mythique par rapport à ce même présent, afin d'aider l'individu ou le groupe à vivre ou à survivre. Critique, l'histoire a pour but la recherche de la vérité ; clinique ou toémique, la fonction de la mémoire est la construction ou la reconstruction d'une identité[4].

L'historien faillirait évidemment à sa tâche, si, subjugué par ses sources orales, il succombait aux sirènes de la mémoire des autres et tombait dans les pièges de leur subjectif. Mais il se priverait d'un immense champ de recherche, s'il se limitait à la banale et indispensable règle de la critique historique et refusait d'inverser la perspective d'un point de vue herméneutique : utiliser et interpréter ce qui lui paraît suspect et peu fiable dans la mémoire pour contribuer à une histoire objective de la subjectivité. Cette intervention implique deux choses : l'historien ne se contente pas de faire l'histoire de l'événement jusqu'à nos jours ; il ne se cantonne pas dans l'histoire du temps passé, celui de l'événement, plus ou moins bien remémoré par le témoin, mais se place délibérément dans la problématique de l'histoire du temps présent, le sien propre et celui de son interlocuteur. Pour quoi faire ? Pourquoi sortir de la douce quiétude de l'enquête érudite sur le passé, circonscrit dans sa réalité et dans son temps ? Y a-t-il au autre intérêt que spéculatif et heuristique ? Oui, parce que la connaissance du passé dit « objectif » ne suffit pas à expliquer le présent, et qu'il faut y ajouter la connaissance de la perception présente du passé. Ce « présent du passé » est précisément la mémoire, et l'étude savante de celui-ci permet de mieux comprendre l'identité qu'elle a pour fonction de structurer. Ainsi, lorsqu'une nation, une collectivité, une entreprise, ou une administration veulent mieux se connaître au présent, elle doivent analyser les composantes de leur identité

Annuaire

Rechercher

Sur ce site



Sur le Web du CNRS



Mentions légales

Crédits

RSS

Essai podcast

et, pour ce faire, non seulement évaluer leur passé tel qu'il s'est déroulé, mais diagnostiquer la place que ce passé s'est fait ou qu'on lui a faite dans leur imaginaire présent. Comprendre les mécanismes d'une culture d'entreprise, passe par l'histoire de l'entreprise et l'histoire de la mémoire de cette entreprise.

Dès lors que l'on se place aussi dans cette seconde logique, *a posteriori* de la source orale et le jeu sur les trois temporalités ne sont plus des handicaps, mais au contraire des avantages, puisque ce laps de temps entre le passé raconté et le présent, en fonction éventuellement de l'avenir, est la matière même de l'étude. Que la source orale soit provoquée ne constitue plus un inconvénient non plus, loin de là, car la mémoire a besoin d'être réveillée, et l'intersubjectivité entre l'enquêteur et le témoin devient une saine et féconde interactivité entre l'historien et la mémoire dont il se propose de faire l'histoire.

La mémoire qui intéresse l'historien est évidemment la mémoire collective, et le témoignage oral est loin d'être la seule source pour en retracer l'histoire. En étudiant les commémorations de la Seconde Guerre mondiale depuis 1945[5], l'IHTP a eu très peu recours à ce mode d'investigation, puisque la commémoration, un des multiples vecteurs de la mémoire collective, était tout ensemble l'objet de l'étude et la principale source pour la mener à bien. De même pour Henry Rouso qui a retracé la mémoire de Vichy dans la société française de 1944 à nos jours[6]. A travers les cérémonies, les livres, les films, la presse, les médias, les procès, les « affaires », les publications des associations, l'historien rencontre un assez grand nombre de manifestations de la mémoire ou des mémoires de la France des années noires pour en faire l'histoire.

Pourtant, l'enquête orale peut fournir un riche matériau sur un tel sujet, et *a fortiori* sur l'histoire d'autres mémoires, pour lesquelles on disposerait de moins de ressources. Cette méthode part cependant d'un présupposé et pose question, une question préjudicielle : le passage du singulier au collectif est-il automatiquement valide ? la mémoire individuelle est-elle une bonne source pour écrire l'histoire de la mémoire collective ? est-ce la multiplicité des interviews et leur savant échantillonnage qui assureront une bonne représentativité ? Maurice Halbwachs minore l'individu dans sa réflexion sur la mémoire et affirme le primat de la mémoire collective. De cette interprétation, il ne faut pas conclure, malgré les apparences, à l'invalidité de la mémoire individuelle, bien au contraire. Selon lui, celle-ci n'existe que par les « cadres sociaux » qui la déterminent. En d'autres termes, la mémoire collective est la condition premières des mémoires individuelles, mais en même temps, elle n'a de réalité et ne peut se réaliser que dans sa ré appropriation par les mémoires individuelles. Si la mémoire est avant tout collective, ce sont malgré tout les individus qui se souviennent, dans les cadres assignés par la société[7]. Les mémoires individuelles sont plus des effets que des facteurs de la mémoire collective, et, de celle-ci, l'individu est donc finalement un exceptionnel réceptacle et vecteur à la fois. D'autant que, situé à la croisée des mémoires de plusieurs collectivités, il les intériorise toutes selon un assemblage qui lui est propre.

Il convient en effet de distinguer les différentes composantes de la mémoire collective qui se mélangent dans la chimie réorganisatrice de la mémoire individuelle. Plusieurs classements sont possibles. A travers l'étude des commémorations, nous en avons proposé un, qui mérite d'être affiné[8] : au niveau de la nation, la « mémoire officielle », celle des instances de l'Etat, tente par la glorification, la mythification ou l'occultation, de forger et de maintenir une identité et une mémoire nationale ; les « mémoires de groupes », celle des acteurs, des partis, des associations, des militants d'une cause, des volontaires de la lutte contre tel ou tel oubli - ce qui suppose aussi, évidemment une mémoire sélective - travaillent également dans le sens d'une construction identitaire ; la « mémoire savante », celle des historiens, au contraire décapante, démystificatrice et donc délétère, finit malgré tout par influencer la mémoire collective[9] et la contraint à s'adapter ; enfin, avec la « mémoire publique », cette « part diffuse, indéfinissable et fluctuante de la mémoire collective »[10], ou, préférons l'expression retenue par Henry Rouso, avec la « mémoire diffuse »[11], on trouve l'enjeu fondamental des porteurs des autres mémoires précédemment citées, c'est-à-dire les mémoires organisées, qui font tout pour la solliciter, l'influencer et la conquérir.

Ce qui est dit là pour la mémoire de la collectivité nationale peut s'appliquer à toute autre mémoire collective. La mémoire de groupe est aussi une mémoire collective, au sein de laquelle la « mémoire officielle » est celle des instances dirigeantes, la « mémoire de groupe », celle des sous-groupes qui composent le groupe considéré (fractions, générations, communautés géographiques, etc.), la « mémoire publique » ou « diffuse » correspondant à la part de la mémoire fluctuante, vécue ou acquise hors du groupe ou du sous-groupe.

Dans une thèse récente et tout à fait remarquable, Marie-Claire Lavabre[12] montre comment une mémoire collective très structurée et organisée, celle des communistes, n'en est pas moins complexe, impossible à réduire au schéma unique de mémoire falsifiée, et riche de contradictions entre les générations de militants dont le vécu est différent, entre les souvenirs puisés dans le fonds commun national ou républicain et les souvenirs militants forgés par le Parti. Une autre classification est proposée : la mémoire collective est faite de l'interaction, variable et modulée, entre la « mémoire historique » qui n'est pas la mémoire savante des historiens, mais qui est l'appropriation officielle et sélective de souvenirs historiques par le groupe, et la « mémoire commune » qui « l'ensemble des souvenirs vécus par les individus et réinterprétés par le groupe », condition nécessaire pour que la mémoire collective soit une « mémoire vive »[13].

Bref, à titre de synthèse entre ces interprétations différentes, le témoin dont on sollicite la mémoire individuelle, livre un témoignage révélateur d'une mémoire collective, elle-même soumise à l'interpénétration de diverses mémoires et tiraillée entre la mémoire de groupe et la mémoire diffuse (il n'y a pas que du communiste dans la mémoire des communistes), entre la mémoire officielle ou historique et la mémoire commune (l'image de De Gaulle est, après la mort de ce dernier, négative chez les communistes entrés au Parti sous la Ve République, et positive chez les communistes résistants).

Pour décortiquer cette mémoire stratigraphiée, Marie-Claire Lavabre a croisé sources écrites et enquête orale. Pour celle-ci, elle a dû s'y prendre à trois fois avec ses témoins : une première série d'entretiens, non-directifs, visait à susciter des souvenirs sur l'histoire du parti communiste, mais les résultats furent décevants, car le cadre, « préstructuré » autour de l'institution, ne laissait émerger que la mémoire officielle de groupe ; une seconde série, fut nécessaire sous la forme « d'histoires de vie », donnant des matériaux plus riches, laissant émerger davantage des fragments de mémoire diffuse, en accord ou non avec la mémoire officielle ; le troisième type d'entretiens, fondé sur la présentation d'une vingtaine de photographies, une sorte d'album de famille, a fonctionné comme un « aide-mémoire », pour reprendre l'expression des anthropologues : faisant appel à des souvenirs nationaux, communistes ou soviétiques, il a permis de faire parler sur des sujets oubliés qui n'avaient pas été abordés spontanément, ou qui étaient jusqu'alors passés sous silence.

La mémoire n'est pas conservation, mais reconstruction du passé à partir du présent. Elle est par essence sélective, et l'oubli est une des formes privilégiées de son organisation, servant à structurer l'identité individuelle ou collective. L'histoire de l'oubli et l'histoire de la mémoire font une et renvoient à l'histoire de cette identité. L'oubli est soit involontaire, soit le résultat d'un acte volontaire, l'occultation. A vrai dire, il est bien difficile de faire la chasse à ces souvenirs enfouis, cachés, ou refoulés.

Le « test projectif » utilisé par Marie-Claire Lavabre dans sa troisième série d'entretiens est à ce titre intéressant.

Alors que les enquêtés sont restés silencieux sur Staline lors des entrevues précédentes, la photo d'époque du « petit père des peuples » déclenche la critique chez des jeunes communistes et au contraire une joie réelle chez un vieux militant communiste, sur qui le « mythe stalinien » l'emporte manifestement sur les effets de la déstalinisation : la montée de cette petite bulle de souvenirs frais, ce coup soudain de nostalgie pour un passé doublement révolu (Staline est mort et démythifié) donnent chez lui libre cours à une apologie inattendue. La petite photo jaunie, telle la « petite madeleine » a fait merveille pour montrer que la distinction effectuée par Marie-Claire Lavabre, entre « poids du passé » et « choix du passé » s'avère tout à fait opérationnelle. La mémoire communiste « choisit » plutôt de ne pas évoquer Staline, mais lorsqu'elle est sollicitée, elle révèle chez un ancien la « trace » laissée, alors qu'aucune empreinte n'a marqué la « mémoire vive » des plus jeunes, qui, sur cette question, expriment une opinion plus « convenable » et plus conforme aux représentations de la mémoire officielle du Parti.

Le silence n'est donc pas nécessairement oublié. Il est des silences bien plus lourds que ceux précédemment évoqués. A travers les témoignages de trois rescapés d'Auschwitz-Birkenau, Michael Pollak[14] a disséqué le langage de la mémoire meurtrière et exploré les terres inconnues situées aux limites du dicible et de l'indicible. Etablissant un climat de confiance, il a pu creuser dans les profondeurs de la conscience et dégager ce sentiment enfoui de culpabilité au cœur du « syndrome du survivant » (« Pourquoi moi, et pas les autres ? »). Il montre combien grande est la tension chez nombre de déportés entre leur rage de transmettre et leur impuissance à communiquer.

La thèse d'Annette Wieviorka[15] *Déportation et génocide : mémoire et oubli* illustre cette rage. Les témoignages écrits - ont été beaucoup plus nombreux dans l'immédiat après-guerre qu'on ne la cru. Mais l'opinion n'était pas prête à recevoir ce type de discours. Selon Annette Wieviorka, il n'y a pas eu d'indicible, car les messages ont été émis, mais plutôt mauvaise réception de la part de la société du moment. Celle-ci n'était pas prête en 1945 à « recevoir », parce qu'elle ne comprenait pas l'inimaginable et les outils conceptuels permettant l'appréhension du phénomène du génocide n'existaient pas. « Personne n'avait envie de nous entendre. Ce que nous disions était trop dur, pouvait paraître cynique. Il aurait fallu peut être que nous disions les choses avec plus de précaution »[16]. Ces exemples prouvent que le croisement des sources écrites et des sources orales est également nécessaire pour écrire l'histoire de la mémoire. Les premières montrent que le « dit » a été important dès 1945. Mais cette émergence représente peu par rapport à l'immense masse immergée de l'indicible. Seul le témoignage oral peut éclairer cette face cachée et révéler les défaillances de la réception sociale, ainsi que l'incommunicabilité entre les déportés et la société dans l'immédiat après-guerre. Il faudrait prolonger cette recherche historique dans le temps et voir si l'effet en retour sur l'émission du message des rescapés des camps n'a pas été le tarissement, jusqu'aux années soixante-dix.

Ce sont sans doute les problèmes de datation des étapes de la construction de la mémoire qui sont les plus délicats à régler. L'enquête orale met bien en scène, à travers les individus interrogés, les différentes composantes de la mémoire collective, et révèle bien quels sont pour les générations successives les événements fondateurs ou traumatisants, constitutifs ou destructeurs de l'identité de chacune d'entre elles (1914-1918, 1936, 1940, la Résistance, la Libération, la guerre d'Algérie, 1968). Cette reconstitution stratigraphique aide à l'élaboration de la chronologie. Mais cette archéologie de la mémoire n'est pas encore son histoire. Pour en construire les jalons, il convient de multiplier et d'échantillonner les enquêtes orales, à travers lesquelles les témoins, quel que soit leur statut, sont appréhendés, non plus seulement pour ce qu'ils ont fait, mais pour ce qu'ils ont été, dans la globalité de leur vie. Une meilleure connaissance non seulement de la mémoire nationale, mais aussi des cultures et des identités de groupe, dans le temps présent, est à ce prix.

[1] Jean-Jacques Becker, « Le handicap de l'a posteriori », *Les Cahiers de l'IHTP*, « Questions à l'histoire orale. Table ronde du 20 juin 1986 », n° 4 juin 1987.

[2] Voir plus haut la distinction entre sources et archives orales : Danièle Voldman, « Définitions et usages des sources orales ».

[3] Pierre Nora, *Les lieux de mémoire*, tome 1 : *La République*, Paris, Gallimard, 1984.

[4] Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, 1925, réédition, PUF, 1975 ; *La mémoire collective*, Paris, 1950, réédition en 1968. Gérard Namer, *Mémoire et société*, Paris, Librairie des Méridiens, 1987.

[5] La mémoire des Français. Quarante ans de commémorations

[6] Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy, 1944-198...*, Paris, Seuil, 1987. Deuxième édition revue et remise à jour : *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Paris, Seuil, 1990.

[7] Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, op. cit. p. 33.

[8] Robert Frank, « Bilan d'une enquête », in *La mémoire des Français. Quarante ans de commémorations de la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., pp.372-373.

[9] Voir aussi Henry Rousso, p. 252.

[10] Robert Frank, in op. cit., p.373.

[11] Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy*, op. cit., chapitre 7, pp. 287 et suiv.

[12] Marie-Claire Lavabre, *Histoire, mémoire et politique : le cas du parti communiste français*, deux tomes, thèse en vue du doctorat d'Etat en science politique, sous la direction de Georges Lavau et Pascal Perrineau, IEP de Paris, septembre 1992, 584 p.

[13] *Ibid.* p. 87

[14] Michael Pollak, *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié, 1990.

[15] Annette Wieviorka *Déportation et génocide : mémoire et oubli*, Paris, Plon, 1992 ?

[16] Témoignage de Simone Veil, « Une difficile réflexion », propos recueillis en juin 1990 par Annette Wieviorka, *Pardès*, 16, 1992. (Numéro spécial, « Les Juifs de France dans la Seconde Guerre mondiale », sous la direction d'André Kaspi, Annie Kriegel, Annette Wieviorka, pp. 271-282.)

À lire dans la même rubrique :

- Avant-Propos
- Du mythe à l'historiographie par Michel Trebitsch
- Définitions et usages, Danièle VOLDMAN
- Effets pervers par Denis Peschanski
- Les témoins de la souffrance, Karel Bartosek
- A l'écoute des assureurs, Michèle Ruffat
- Les électriciens, les gaziers, les hommes de sciences et les autres, par Alain Beltran et Jean-François Picard
- Intellectuels au micro, par Michel Trebitsch
- Récits d'urbanistes après les ruines, par Danièle Voldman

- Les comités d'histoire des ministères et des administrations par Alain Beltran
- L'entretien en sociologie , Michael Pollak
- Technique de l'entretien historique, Dominique Veillon